

**31060 - Autres actions d'insertion  
et de lutte contre l'exclusion**

**Proposition de création d'un centre social  
départemental de ressources pour les Gens  
du Voyage et proposition de convention à  
conclure avec la CAF pour son agrément**

**Rapport n° CP/2018/431**

**Service gestionnaire :**

L520 - Service Développement du logement social

**Résumé :**

Pour répondre aux besoins de coordination et au développement des actions à caractère social émanant des orientations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du voyage (SDAGV), le Département a conclu, fin 2017, une convention de pré-agrément, avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Bas-Rhin, pour un projet de création d'un Centre Social pour les Gens du voyage.

Au terme d'un an de préfiguration et après validation du projet par la Commission d'animation de la vie sociale de la CAF du Bas Rhin, le 23 novembre 2018, il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet social du Centre social ainsi que les termes du projet de convention d'agrément qui conditionne notamment l'obtention du soutien financier de la CAF au projet.

L'actuel Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (SDAGV) est entré dans sa phase d'évaluation dès le mois de février 2016 avec la mise en œuvre de différents groupes de travail thématiques (aménagement et gestion des aires, intervention sociale et scolarisation, santé) composés de représentants institutionnels et associatifs œuvrant dans l'accueil des Gens du voyage.

Au terme d'un diagnostic établi par l'apport d'études de terrains, d'échanges en groupes de travail et d'interviews, il a été relevé les constats suivants :

- une dépendance à l'assistance administrative et sociale liée à un fort illettrisme avec un recours quasi systématique au RSA ;
- des difficultés d'accès au droit commun et à la domiciliation postale liées à l'itinérance ;
- une scolarisation en dents de scie en écoles élémentaires avec un arrêt quasi généralisé à 16 ans ;
- une surconsommation des fluides (eau, électricité...) qui impactent les redevances ;
- une espérance de vie de 15 ans inférieure à la moyenne nationale.

Sur la base de ces constats, l'Exécutif départemental a souhaité que le Département développe, dans la perspective du nouveau Schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage en cours de finalisation, sa capacité à agir à la fois sur les équipements d'accueil et sur l'inclusion des voyageurs dans les domaines de l'accès aux droits, à la parentalité et à l'éducation, en articulation avec la démarche initiée par la Caisse d'Allocations Familiales en matière d'actions socio-éducatives.

### **Un centre social départemental de ressources pour les Gens du Voyage**

Le principe de la création de ce centre a été approuvé par l'Assemblée plénière du Conseil Départemental, le 11 décembre 2017 (N° CD/2017/124).

L'enjeu est d'apporter une réponse adaptée et coordonnée favorisant la construction cohérente de lieux d'échanges, d'animations et de soutien aux initiatives en faveur des familles, jeunes et enfants de la communauté des Gens du Voyage et des personnes sédentarisées.

Après une phase de préfiguration, le projet social du centre social de ressources pour les Gens du voyage a été validé par la Commission Animation de la Vie Sociale de la CAF, le 23 novembre 2018.

### **PROPOSITION D'AXES D'INTERVENTION ET D'OBJECTIFS OPERATIONNELS**

La spécificité du Centre de Ressources (à l'exemple de celui créé par l'Eurométropole) est d'être consacré au seul public des Gens du voyage et nomades sédentarisés.

Pour apporter une offre de service globale et intégrée, le projet social du centre de ressources comprend des objectifs liés à la recherche de participation des habitants en lien avec l'accès aux droits, la citoyenneté, la parentalité et la scolarisation.

Ce dispositif permettra de coordonner et de développer des actions spécifiques à destination d'un public dont le mode de vie est lié au voyage, soit environ 1 250 personnes résidant hors territoire de l'Eurométropole :

- des nomades sédentarisés résidant notamment sur les sites de Kaltenhouse, Chatenois et Ingwiller (où existent déjà des espaces de vie sociale soutenus par la CAF);
- des voyageurs souvent locaux résidant sur 11 aires d'accueil à : Sélestat – Erstein - Barr- Obernai – Mutzig – Molsheim – Saverne – Wasselonne - Brumath-Haguenau - Bischwiller).

AXES DE TRAVAIL	OBJECTIFS OPERATIONNELS
Coordonner et développer l'intervention et l'animation sociales en lien avec les acteurs sociaux des territoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre une meilleure connaissance des publics et de leurs modes de vie.</li> <li>- Faciliter, mutualiser et partager les expériences.</li> <li>- Favoriser l'implication des Gens du voyage dans le projet du centre de ressources.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolider et développer les actions collectives en territoire en lien avec les opérateurs.</li> </ul>
Favoriser l'autonomie, l'accès aux droits et à la santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.</li> <li>- Valoriser et développer les compétences personnelles de chacun.</li> <li>- Promouvoir la prévention et l'éducation à la santé.</li> </ul>
Soutenir la parentalité, l'accès à l'éducation, à la scolarisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la parentalité : responsabiliser les parents dans leur rôle.</li> <li>- Permettre l'éveil éducatif des enfants pour faciliter la scolarisation.</li> <li>- Améliorer la scolarisation effective en primaire et au collège.</li> </ul>
Accompagner l'insertion sociale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les actions citoyennes liées à la gestion des aires (gestion des fluides/ respect de l'environnement).</li> <li>- Veiller à la mise en œuvre de l'accompagnement et de la contractualisation des BRSA domiciliés dans les CCAS hors territoire de l'EMS.</li> <li>- Développer les actions d'insertion à visée socio professionnelle et l'accompagnement à la gestion des micros entreprises.</li> </ul>

Ces objectifs, qui auront vocation à être inclus pour partie dans le projet de SDAGV 2019-2024, guideront les actions à développer à l'échelle des territoires et, ce, en lien étroit avec l'ensemble des référents des missions du Département du Bas-Rhin et de la cheffe de projet du SDAGV.

Le centre social deviendrait ainsi l'outil majeur de la mise en œuvre des actions à caractère social défini dans le SDAGV.

## **PROPOSITION DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS**

Il est proposé que ce centre de ressources soit animé par un chargé de mission dédié (déjà en poste au Département) qui faciliterait la coordination de l'intervention de l'ensemble des services départementaux impliqués (polyvalence de secteur, services en charge de l'accompagnement social RSA, référents animation et parentalité, etc) ainsi que des partenaires intervenant sur les aires et auprès des nomades sédentarisés (associations en charge des espaces de vie sociale sur les aires d'accueil ou des actions de médiation sociale auprès des nomades sédentarisés, CCAS et CIAS, etc).

L'inscription de 15 000€ de crédits de fonctionnement pour permettre le développement d'actions complémentaires sera proposée à l'approbation de l'assemblée plénière du Conseil Départemental lors de l'adoption du budget primitif 2019 (axe 740 Gens du voyage).

Afin de permettre l'agrément du centre social par la CAF, suite à la phase de préfiguration, il est proposé à la Commission permanente d'approuver les termes du projet de convention d'agrément en annexe et d'autoriser le Président du Conseil Départemental à signer cette convention.

Cet agrément permettrait l'obtention par le Département d'une subvention annuelle qui correspondrait à 40% des dépenses de pilotage du centre, plafonnée à 65 707 €. La subvention de la CAF ferait l'objet du versement d'un acompte de 40% en début d'année, puis d'un versement du solde sur présentation d'un bilan d'activités de l'année écoulée.

Un comité de suivi annuel serait mis en place avec la CAF. Un comité technique semestriel avec l'ensemble des partenaires impliqués serait également mis en place, pour permettre de compléter l'action de groupes de travail thématiques et territoriaux.

Les axes, objectifs, moyens du projet de centre ainsi que la gouvernance envisagée sont détaillés dans le projet social en annexe.

Il est proposé à la Commission Permanente d'approuver les axes, objectifs, moyens et instances de gouvernance du projet de centre social départemental de ressources, ainsi que d'approuver les termes du projet de convention d'agrément annexé au présent rapport et nécessaire à l'obtention d'un appui financier de la CAF.

La Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement, réunie le 26 novembre 2018, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

- approuve la création d'un centre social de ressources Gens du Voyage dont les objectifs et le fonctionnement sont décrits dans le présent rapport et dans le projet social annexé à la présente délibération ;*
- approuve les termes du projet de convention d'agrément annexé à la délibération ;*
- autorise son président à signer cette convention ainsi que tout acte complémentaire de nature à permettre l'obtention d'un cofinancement de la Caisse d'Allocations Familiales pour ce projet de centre social.*

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY